



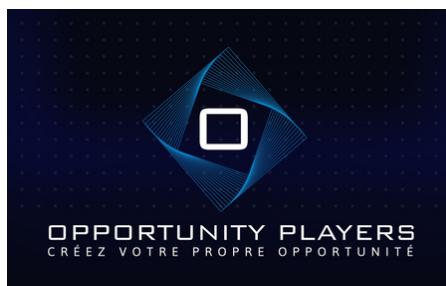
JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 237 - 09 Mars 2026





Nos partenaires





Suite à la rencontre du 21 février 2026 opposant Saint-Hubert à Ransart R, les arbitres ont établi un rapport mentionnant que le joueur Dylan Radelet (licence n° 104452) a été disqualifié avec carte bleue pour :
des propos déplacés répétés à l'égard de l'arbitre,
suivis d'un geste obscène (doigt d'honneur) en se dirigeant vers son banc,
sans présentation d'excuses après le coup de sifflet final.

Conformément au Règlement Disciplinaire LFH – Annexe 2, article 4.2.3, ce geste constitue une faute grave passible d'une sanction disciplinaire importante.

Dans le cadre de la procédure d'arrangement à l'amiable prévue à l'article 133 A, et après concertation avec M. Jean-Luc Dessart, Président de la LFH, Mme Evelyne Colonius, Présidente du Comité Provincial du Hainaut, nous prenons acte de l'accord du club concernant la proposition de sanction.

 Sanction décidée :

-  3 journées de suspension ferme
-  3 journées de suspension avec sursis

 Application – Journées de suspension ferme

Les trois journées de suspension ferme s'appliqueront lors des week-ends suivants :

Week-end des 7-8 mars 2026

Week-end des 14-15 mars 2026

Week-end des 28-29 mars 2026

La suspension s'applique à toutes les compétitions officielles dans lesquelles le joueur est alignable.

La période probatoire associée au sursis débutera le 30 mars 2026, pour une durée de 6 mois.

 Précision concernant la remarque du club

Le club a signalé avoir proactivement écarté le joueur lors de la rencontre contre Kraainem, dans un souci d'exemplarité et de prévention.

Nous saluons cette démarche responsable ; toutefois, comme rappelé dans le cadre réglementaire, une suspension ne peut être purgée qu'à partir de sa notification officielle, les décisions disciplinaires ne pouvant produire d'effets rétroactifs non notifiés.

Le club a également souhaité attirer l'attention sur certains propos contenus dans le rapport arbitral, notamment l'affirmation selon laquelle le joueur serait « coutumier du fait ».

Ces éléments ont bien été pris en compte. Conformément aux principes disciplinaires de la LFH, seuls les faits constatés objectivement lors de la rencontre sont pris en considération dans la fixation de la sanction.

 Note importante concernant l'attitude de l'arbitre


Afin de garantir le respect strict des règles de neutralité imposées aux officiels, la LFH informera l'arbitre concerné :

qu'il lui revient d'adopter une attitude pleinement neutre vis-à-vis de l'ensemble des joueurs, y compris M. Radelet ;

que ce n'est pas de son ressort de solliciter ou de suggérer la nature ou la sévérité d'une sanction disciplinaire à l'égard d'un joueur ;

que son rôle se limite à constater, rapporter et transmettre les faits, conformément aux articles disciplinaires applicables.

Cette démarche vise à préserver la qualité, l'équité et la crédibilité du processus disciplinaire, dans le respect des prérogatives de chacun.

 Rappel – Interdiction de figurer sur la feuille de match

Conformément à l'article 554, un joueur suspendu :

ne peut en aucun cas figurer sur la feuille de match,

ne peut pas être à la table,

ne peut pas être délégué au terrain,

ne peut exercer aucune fonction officielle sur ou autour du terrain.

Toute infraction entraîne une nouvelle suspension identique et une amende pour le club.

Frais à charge du club : 50€



COMITE PROVINCIAL LIEGEOIS

Ligue Francophone de Handball

Assemblée générale provinciale liégeoise 2026 Rapport moral de la Commission Provinciale de Mini-Handball (C.Pr.Mi.)

Le Mini-Handball s'adresse à des joueurs ayant moins de 9 ans au 1 janvier précédant la saison sportive au cours de laquelle ont lieu les activités.

Le Mini-Handball regroupe deux catégories : Les Maxi-Puces (U10) qui ont moins de 9 ans au 1 janvier précédant la saison et les Mini-Puces (U8) qui ont moins de 7 ans au 1 janvier précédant la saison.

Une réunion de toutes les personnes impliquées dans le mini-handball (entraîneurs, responsables, coordinateurs, secrétaires) en présentiel a eu lieu le 16 septembre 2025 au Hall omnisports Michel Daerden à Herstal. Il s'agissait plus particulièrement d'aborder la préparation des tournois des Mini-Puces (U8).

Pour les questions techniques concernant les deux catégories du Mini-Handball, notre directeur technique Jonathan Vandenberg (jonathan.vandenberg@handball.be) invite les entraîneurs à lire les documents suivants et propose de le contacter directement s'il y a des questions :

- <https://www.handballbelgium.be/wp-content/uploads/2025/01/Guide-de-la-categorie-Mini-Handball-2024-2025.pdf>
- <https://www.handballbelgium.be/wp-content/uploads/2025/01/Plan-de-developpement-du-jeune-joueur-LFH-2024-2025.pdf>

Le « Guide du Mini-handball » prévoit pour les U10 Maxi-Puces que « Les rencontres Maxi-Puces (U10) se déroulent sous forme d'un championnat régulier à concurrence de 2 matchs par mois. ».

Après la dernière Assemblée Générale Provinciale, à l'initiative d'un club qui désirait de prévoir plus de journées dans cette catégorie, une consultation a été menée auprès des clubs. La majorité des clubs ayant confirmé ce souhait, la Commission Provinciale des Championnats (C.Pr.Ch.) a établi un calendrier similaire à celui de la catégorie G12 Poussins.

Douze équipes de neuf clubs participent actuellement à cette compétition Maxi-Puces (U10).

La Commission Provinciale de Mini-Handball (C.Pr.Mi.) n'organise pas de tournois pour les Maxi-Puces (U10). Les clubs qui souhaitent organiser un tel tournoi le font sous leur propre responsabilité et envoient les invitations correspondantes à leurs adversaires.

Les rencontres Mini-Puces (U8) sont organisées sous forme de tournois à concurrence d'un tournoi par mois. La Commission Provinciale de Mini-Handball (C.Pr.Mi.) établit le calendrier des rencontres ainsi que les plans des tournois qui sont organisés par les clubs d'octobre à avril.

Quinze équipes de dix clubs participent actuellement aux tournois des Mini-Puces (U8).

C'est bien sûr une bonne chose d'avoir 15 équipes, mais comme il n'y avait pas suffisamment d'organisateur pour organiser 3 tournois par mois, les 15 équipes ont dû être réparties en deux groupes de 7 et 8 équipes respectivement. Pour un tournoi à 7 équipes, il était encore possible de réaliser un programme de tournoi avec deux terrains, mais pour un tournoi à 8 équipes, il faut trois terrains, avec la conséquence qu'il faut renoncer au plateau d'activité.

Pour des raisons évidentes, nous avons rappelé que les catégories d'âge doivent absolument être respectées dans le Mini-Handball également. Il n'est pas acceptable que les débutants soient « écrasés » ou « fusillés » par des joueurs trop âgés.

D'un point de vue organisationnel, il reste à constater que les réponses aux différents courriels du secrétaire de la C.Pr.Mi. devrait avoir un meilleur suivi.

Malheureusement, les désistements de dernière minute ou des absences sans excuse ont également augmenté. Il faudrait ici faire preuve de plus de respect envers l'organisateur, car il doit faire preuve d'un talent d'improvisation inutile lors de l'élaboration du programme du tournoi.

De plus, on oublie trop souvent que le secrétaire de la C.Pr.Mi. doit également être mis au courant d'un tel désistement.



COMITE PROVINCIAL LIEGEOIS

Ligue Francophone de Handball

Assemblée générale provinciale liégeoise 2026

Rapport moral de la Commission Provinciale des Championnats (C.Pr.Ch.)

Notre championnat de Promotion s'organise actuellement avec 11 équipes - dont 1 équipe « R ».

Malheureusement, la tendance à la baisse du nombre d'équipes de cadets des clubs de la LFH se poursuit pour la saison 2025/2026. Actuellement, nous ne comptons que 7 équipes, dont 5 de la province de Liège, ce qui ne s'avère pas raisonnable pour l'organisation de ce championnat au niveau provincial.

Dans la catégorie G16 Minimes, la situation n'est malheureusement pas beaucoup plus réjouissante. Pour la quatrième saison consécutive, nous n'avons enregistré que 10 équipes inscrites.

Actuellement, nous comptons 14 clubs qui travaillent avec les jeunes dans la province de Liège.

Pour la saison actuelle 2025/2026

- des dérogations à la règle d'âge selon l'art. VI.7. R.Pv.Lg. ont été accordées à 8 joueurs dans 4 équipes (2x G14 Préminimes, 2x G12 Poussins),
- une équipe participe à la compétition G16 Minimes conformément à l'art. VI.9. R.Pv.Lg. comme équipe combinée,
- nous comptons dix équipes G16 Minimes, quatorze équipes G14 Préminimes, treize équipes G12 Poussins et douze équipes U10 Maxi-Puces.

Cette saison, nous avons une équipe dans les championnats jeunes (en G12 Poussins) qui a été retirée après l'établissement des calendriers.

Les nombreux conditions générales/objectifs qui sont pris en compte lors de l'organisation des championnats des jeunes sont la raison pour que le nombre de week-ends disponibles soient restreint. S'il y a plus de 12 inscriptions dans une catégorie d'âge, il faut aux moins 26 journées de championnat, qui ne sont pas disponible si l'on tient compte de ces paramètres.

La prémisses « éviter les week-ends pendant les vacances scolaires » signifierait toutefois que trois week-ends ne seraient pas disponibles pendant les vacances scolaires. C'est pourquoi, en dérogation à cette prémisses, le dernier week-end de vacances est prévu comme journée de championnat.

La réglementation des vacances dans les écoles wallonnes, qui n'est d'ailleurs pas en harmonie avec la réglementation des vacances dans la communauté germanophone, rend les choses encore plus compliquées. Ainsi, les vacances scolaires dans la communauté germanophone ne peuvent pas être prises en compte lors de la détermination des week-ends disponibles.

Il y eu 14 inscriptions respectivement pour les championnats G12 Poussins et G14 Préminimes. Si deux groupes de sept équipes avaient été formés, il y aurait eu beaucoup de week-ends sans match, d'autant plus si des équipes se retiraient. C'est pourquoi, dans ces catégories, un calendrier de 14 équipes avec 26 journées de championnat s'imposait.

Les quatre week-ends nécessaires ne pouvaient être atteint qu'en ajoutant les week-ends où les Red Wolves jouent éventuellement, ainsi qu'une journée de match pendant les vacances. Malheureusement, cela implique d'éventuels reports de matchs, mais c'est ainsi que nous pouvons atteindre l'objectif de permettre aux joueurs de jouer le plus de matchs possibles.

Comme il n'y a pas eu d'objection à cette ligne de conduite jusqu'à présent, nous pensons repartir sur les mêmes bases pour la prochaine saison.

Aussi dans cette saison on peut constater que notre règlement nous donne en ce qui concerne les modifications au calendrier officiel initial un cadre qui, avec un peu de bonne volonté et une planification pas à trop court terme, permet une bonne organisation des championnats.

En ce qui concerne le contrôle des feuilles de match électroniques de la province de Liège, celui-ci n'a malheureusement plus lieu actuellement, car aucun candidat n'a pu être trouvé à ce jour.





Rapport de réunion –

Commission Centrale Arbitrage Francophone (CCAF)

Date : 4 mars 2026

Présents : D. Cutaia, C. Beckers, C. Steenwinckels, X. Mathot, B. Neuville

Excusé : T. Pierloot

1. Centralisation de la communication avec l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi (ITFE) de la Ligue Grand Est (LGE)

La CCAF confirme la nécessité d'établir un canal unique de communication avec l'ITFE de la LGE.

Phase transitoire avant la nomination du Coordinateur : B. Neuville centralisera les échanges.

Pour la formation des accompagnateurs Jeunes Arbitres: C. Beckers est désigné comme point de contact.

Sessions du premier lundi du mois

Il est rappelé que des sessions d'une heure sont organisées chaque premier lundi du mois avec Yann Carmaux, responsable technique arbitrage de la LGE, dans le cadre de la formation continue des arbitres. Actuellement, la communication se fait par le Journal Officiel (JO) et via WhatsApp dans les deux communautés :

- arbitres Ligue,
- arbitres Nationaux.

Concernant la communication via le JO (Journal Officiel), la formulation devra être adaptée pour augmenter la mise en avant des sessions de formation.

2. Suivi des questions IHF via la Fédération Française de Handball – Questionnaire pour le recyclage LFH 2026

La discussion porte sur l'intégration d'un questionnaire informatif dans le cadre du recyclage LFH d'août/septembre 2026. Ce besoin structure les échanges autour du format, des outils et de la faisabilité. Principaux éléments :

D.Cutaia indique qu'il sera difficile de reproduire tel quel le système mis en place par la FFHB, en raison de différences organisationnelles.

Il propose donc de contacter Kristof Gillis afin d'évaluer la possibilité d'utiliser ou d'adapter son questionnaire.

Selon la réponse obtenue, X. Mathot se dit prêt à développer un questionnaire test.

Dans la continuité de l'intervention de C. Beckers, il est proposé de combiner plusieurs supports :

- un questionnaire ciblé avec vidéos, permettant d'évaluer la lecture de situations de jeu spécifiques ;
- un questionnaire en ligne basé sur les questions IHF, assurant un alignement avec les standards internationaux.

Ces propositions visent à réinstaurer une logique d'évaluation et un suivi structuré des arbitres, en renforçant la qualité du recyclage.





3. Formation « Accompagnateur club » (Accompagnateur Jeunes Arbitres) – LGE

C. Beckers présente un point complet sur le contenu et le déroulement de la formation.

Il note que les modules sont pertinents mais surtout destinés à des accompagnateurs débutants ou peu expérimentés. C. Steenwinckels et X. Mathot confirment cette analyse puisqu'ils suivent également la formation.

Sont également inscrits :

Jérémy Deltombe, Julien Dewasme, Andrew Malaise

Décisions :

Le suivi de la formation "Accompagnateur club" devient un prérequis obligatoire pour intégrer la cellule dédiée. Cette logique sera appliquée à partir de la saison prochaine tandis que la formation "Accompagnateur école d'arbitrage" sera intégrée au parcours de formation interne directement en cours de cette saison.

C. Beckers coordonnera l'ensemble du processus avec les participants concernés.

4. Rôles des responsables de cellules

Les responsabilités des responsables de cellule sont rappelées :

- Animation autonome de leur propre cellule ;
- Présentation en réunion CCAF via un reporting des activités réalisées par la cellule ;
- Mise en œuvre des décisions ;
- Intégration de nouveaux membres après validation CCAF ;
- Proposition de nouveau processus de fonctionnement et validation des décisions en CCAF
- Mise en place de rituels internes (réunions, échanges...).

Désignation des responsables :

C. Steenwinckels → responsable de la cellule "Observation"

X. Mathot → responsable de la cellule "Numérique"

Avec ces désignations, toutes les cellules disposent désormais d'un responsable, à l'exception de la cellule "Formation", encore à pourvoir.

Accompagnés de D. Cutaia (responsable cellule désignation), C. Beckers (responsable cellule accompagnement des jeunes arbitres) et de T. Pierloot (Secrétaire), ils composent les membres responsables de la CCAF.

B. Neuville procédera à leur nomination officielle lors de la prochaine réunion du C.A. LFH. A ce sujet, il convient de clarifier que la mission actuelle de B. Neuville au sein de la CCAF est provisoire et que la nomination d'un coordinateur est prévue pour débiter la saison 2026-2027.

Organisation de la communication :

La communication doit circuler :

- Entre la CCAF et les cellules (via les responsables) ;
- Entre les responsables de cellules, de manière régulière entre les réunions.

Outil proposé :

Clubee est proposé comme futur outil de communication, sous réserve de validation après analyse de son adéquation.

En attendant, les outils actuels continuent d'être utilisés :

- Mail,
- WhatsApp,
- BigCaptain Web,
- BigCaptain Mail.





5. Missions des cellules et sélection des membres

Les missions détaillées des cellules n'ont pas été discutées lors de cette réunion et seront définies ultérieurement. En revanche, l'intégration de nouveaux membres est validée. Sont acceptés en tant que membres actifs :

Cellule Formation & Accompagnement des Jeunes Arbitres :

Marjorie Claesen

Julien Dewasme

Cellule Observation :

Serge De Bisschop

Ils rejoignent les membres déjà actifs dans leurs cellules respectives.

Il est également mentionné qu'il sera nécessaire de renforcer la Cellule Numérique afin d'accompagner X. Mathot dans ses missions.

B. Neuville confirmera l'intégration de ces membres par courriel.

6. Résumé – Actions & Décisions

Actions

- B. Neuville confirme les intégrations par courriel.
- B. Neuville assure la centralisation transitoire des communications.
- B. Neuville enverra l'invitation pour la prochaine réunion.
- D. Cutaia contacte K. Gillis concernant le questionnaire.
- X. Mathot développe un questionnaire test si nécessaire.
- C. Beckers coordonne le parcours de formation des accompagnateurs.

Décisions

- Structure de communication clarifiée entre CCAF ↔ cellules ↔ responsables.
- Adoption du prérequis formation "Accompagnateur club".
- Intégration de Marjorie, Julien et Serge dans les cellules.
- Acceptation des responsables de cellules :
 - Observation : C. Steenwinckels
 - Numérique : X. Mathot
- Utilisation de Clubee considérée comme proposition en attente d'évaluation.

7. Prochaine échéance

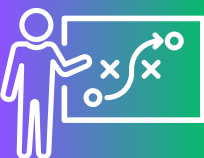
Fixation de la date de la prochaine visioconférence.

Points envisagés à l'ordre du jour :

- définition des missions de chaque cellule,
- formation « Accompagnateur territorial ».
- Préparation du recyclage LFH :
 - o objectifs,
 - o format,
 - o date,
 - o responsable(s)

👉 Prochaine réunion CCAF : mardi 14 avril 2026, en présence de tous les membres. L'invitation sera envoyée par B. Neuville





FORMATION CONTINUE
FORMATION CONTINUE
FORMATION CONTINUE

FORMATION MS ANIMATEUR

ASSURER UNE PRATIQUE
LUDIQUE & EDUCATIVE DU HAND

ANIMATION - DECOUVERTE -
DIVERSITE



04 Avril 2026 | 14h00-20h00
50€/CANDIDAT



SALLE OMNISPORTS
RUE DU PATRONAGE 10
1950 KRAAINEM



Thématiques



Le handball sous toutes ses formes
Les plateaux d'activités
Les projets de jeu



Formateur: Benoît LAMURY
Inscription avant le 23/03/26
Sébastien Vandebussche:
vdbussche.s@gmail.com





30TH IHF MEN'S
**HANDBALL WORLD
CHAMPIONSHIP**
GERMANY 2027



BELGIUM - GREECE

21

March
Saturday

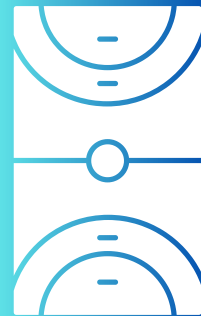
18h00
Sporthal Alverberg



Tickets

www.handballbelgium.be

EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE
EQUIPE NATIONALE





STAGE SEMUR HANDBALL

du 24 au 31 juillet 2026
(Internat, France)

STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND

-  **AGE** Ouvert aux jeunes de 9 à 18 ans, affiliés FFHB  ou LFH 
-  **Encadrement** franco-belge expérimenté
-  **ALL IN** Formule all Inclusive





TOURNOI ETRANGER
TOURNOI ETRANGER
TOURNOI ETRANGER



BUDAPEST
Handball Cup



International Handball Tournament in Budapest

03-06.04.2026



AUSTRIA



FRANCE



ROMANIA



SWITZERLAND



DENMARK



HUNGARY



MOLDOVA



SLOVAKIA



Budapest

Welcome to the capital of Hungary!
Budapest is a nice and historical city with beautiful sights, sparkling cultural and sports life!



Categories

- Girls - U12 , Boys - U12
- Girls - U14 , Boys - U14
- Girls - U16 , Boys - U16
- Girls - U18 , Boys - U18



INSCRIPTION
BUDAPEST
HANDBALL CUP



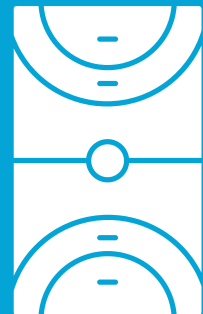
Accommodation

You can find various of accommodation options in our options. Hostels, Hotels with full board and public transfer options.



The tournament

Budapest Cup 2026 is an international handball tournament where youth handball teams are gathering from all around the World at the location



ACADEMIE

ETUDIER POUR RÉUSSIR
JOUER POUR GAGNER

HANDBALL

ACADÉMIE LFH
BASSE-MEUSE

NUNO CARVALHAIS NATHAN BOLAERS

INTERNAT & EXTERNAT DISPONIBLES
POUR GARÇONS EN 4E/5E GENERAL
OPTION SCIENCES ECO

INSCRIPTION DÉTECTION

Lancement de l'Académie LFH Basse-Meuse à Visé !

La LFH s'associe à l'Athénée de Visé-Glons, à la ville de Visé et au HC Visé BM pour offrir aux jeunes talents masculins un cadre unique alliant excellence sportive (6h/semaine) et réussite scolaire. Encadrés par **Nathan Bolaers** et **Nuno Carvalhais**, les joueurs bénéficient d'un suivi individualisé en externat ou internat, tout en restant liés à leur club d'origine.

Ne manquez pas la **journée Portes Ouvertes & Détection le 29 mars** au Hall Omnisports de Visé pour propulser votre potentiel vers l'élite.

👉 [Toutes les informations détaillées ici](#)



Finales LFH Jeunes 2025-2026

Préambule

Pour clôturer cette saison 2025-2026, nous connaissons le dénouement des 6 finales jeunes LFH :

- U14 mixte
- U14 fille
- U16 mixte
- U16 fille
- U18 garçon
- U18 fille

Conditions d'organisation

- L'organisateur prend à sa charge les frais de location de salle, les frais d'arbitrage (+ repas pour les arbitres et l'observateur)
- L'organisateur reçoit toutes les recettes (entrées, publicité) et doit respecter les exclusivités de la L.F.H. (Ethias, Erima)
- L'organisateur met à disposition des officiels de table (secrétaire et chronométrateur)

1. Date et lieu (w-e du 23-24/05/2026)

Horaires définitifs à communiquer par le club organisateur

2. VIP (par le club organisateur)

Une réception VIP est organisée, notamment, à l'intention des personnalités de la L.F.H.

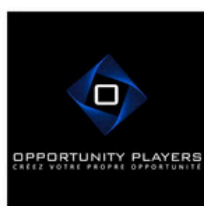
3. Prix d'entrée

Le prix d'entrée ne peut pas dépasser la somme de 5 €.

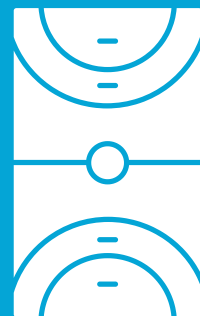
L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accomplis.

4. Nettoyage terrain

2 personnes dédiées avec le matériel adéquat sont mises à disposition des arbitres



4000 LIEGE
Rue des Prémontrés, 12
Tél. + 32 (0)4 279 76 86
Mail : secretariat@handball.be
Website: www.handball.be
TVA: BE 0416 632 519
IBAN: BE10 3101 4807 2004
BIC: BBRUBEBB
N° entreprise: 0416.632.519
RPM : Tribunal de l'Entreprise de Liège





5. Accueil des arbitres et de l'observateur

L'accueil et l'encadrement des arbitres et de l'observateur par le club (boissons à la mi-temps) et repas après le match.

6. Protocole d'avant match

Le speaker désigné par le club annonce les joueurs/joueuses et officiels des 2 équipes + les arbitres et observateur du match (*une information plus détaillée sera envoyée ultérieurement*)

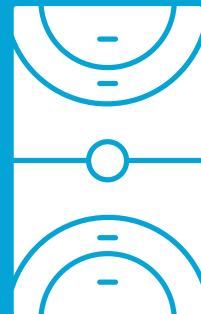
7. Protocole d'après match - Remise des coupes et médailles

Les coupes et médailles, amenées le jour-même par la L.F.H., sont remises par des administrateurs de la Ligue et éventuellement par l'une ou l'autre personnalité à l'issue de chaque finale. Le speaker appelle un à un les joueurs/joueuses et officiels des équipes, ainsi que les arbitres de la rencontre.

8. Candidatures

Les candidatures argumentées sont attendues pour le mardi 31 mars 2026 au plus tard. Les candidats seront notamment départagés suivant la soumission la plus haute. La candidature mentionnant le montant de la soumission devra être envoyée, sous peine d'irrecevabilité, sous enveloppe fermée (double enveloppe) avec l'indication sur l'enveloppe « Soumission Finales LFH des Jeunes » pour le 31.03.2026 au plus tard au S.G. de la LFH – Rue des Prémontrés 12 à 4000 Liège.

Pour la L.F.H.
Benoît Neuville



L'URBH recherche un candidat organisateur pour les Finales Nationales des Jeunes qui se disputeront le weekend des 30/31.05.2026

Cette année, 6 finales seront jouées:

- U14 Mixte
- U14 Filles
- U16 Mixte
- U16 Filles
- U18 Garçons
- U18 Filles

Conditions:

1. L'organisateur prendra à sa charge: les frais de location de salle, les frais d'arbitrage (via facture au club), les frais de repas pour les arbitres, les frais de la réception VIP.
2. L'organisateur reçoit toutes les recettes (entrées, publicité).
3. L'organisateur devra respecter les exclusivités de l'URBH.
4. L'URBH se réserve 10 panneaux publicitaires (3m x 0,80m).

Les candidats seront départagés suivant la **soumission la plus haute, avec un minimum de 1.500€.**

La candidature mentionnant le montant de la soumission devra être envoyée, sous peine d'irrecevabilité, **sous enveloppe fermée (double enveloppe) avec l'indication sur l'enveloppe "Soumission Finales Nationales URBH des Jeunes"** pour le **vendredi 13 Mars 2026** au plus tard au S.G. de l'URBH - Dorpstraat, 74 - 3545 Halen.



URBH - KBHB

